

INTERPELLATION

des députés Christine Ecoeur (suppl.), ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), Margrit Picon-Furrer, PDCB, Thomas Lott (suppl.), PLR, Florian Chappot (suppl.), ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), et cosignataires concernant les semestres de motivation victimes de démantèlement. Vers une exclusion des jeunes? (14.12.2010) 4.102
(en collaboration avec le DECS)

Le service de la logistique du marché du travail a décidé de diminuer le budget 2011 des semestres de motivation de Monthey, Martigny et Sion. Pour de telles mesures, de nouvelles baisses de 15 pour cent sont déjà annoncées pour 2012.

Les députés soussignés ont été alarmés dernièrement par les organisateurs valaisans de ces mesures. Depuis un certain temps, tout le monde s'accorde à mettre la priorité sur la gestion du chômage des jeunes avec pour mission première de leur permettre d'acquérir une première formation professionnelle. Cette diminution de budget contredit la politique en faveur de la jeunesse qui est soutenue par toutes les tendances politiques et a des conséquences directes sur les places disponibles pour les jeunes, ainsi que sur la qualité d'encadrement.

Actuellement, dans toutes les parties du Valais, les semestres de motivation accueillent plusieurs centaines de jeunes par année avec un taux de placement de plus de 80 pour cent. Il s'agit des mesures de transition les plus efficaces. Hélas, déjà actuellement, on constate qu'une liste d'attente persiste auprès de tous les semestres de motivation.

Nous interpellons donc M. le Conseiller d'Etat Cina, en charge de ce dossier, pour savoir quelles mesures urgentes peuvent être prises pour éviter dès 2011, le démantèlement de cette mesure en faveur de notre jeunesse qui a fait ses preuves.

Sion, le 14 décembre 2010
(09h15)

Christine Ecoeur, députée (suppl.),
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)
Margrit Picon-Furrer, députée, PDCB
Thomas Lott, député (suppl.), PLR
Florian Chappot, député (suppl.),
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)
et cosignataires